

Textes de l'ancien site web du 12 Octobre 2009 à 20 mai 2013

[Assemblée générale annuelle 2013](#)

publié le 20 mai 2013 06:26 par Pierre Turcot

Prenez note que notre assemblée générale annuelle de l'Association des résidents du lac Émeraude aura lieu le 29 juin 2013 à 9 heures à l'ancienne chapelle des Chevaliers de Colomb au lac Blanc. (En face de la source)

[Repavage du chemin du lac Blanc](#)

publié le 17 mai 2013 12:07 par Pierre Turcot

Les travaux sur le chemin du lac Blanc sont débutés avec le creusage des fossés et le remplacement de l'asphalte devra débuter 27 mai prochain.

Soyons prudent

[Renouvellement des infrastructures routières 2010-2031.](#)

publié le 23 avr. 2013 04:42 par Pierre Turcot

Étude sur le financement de l'infrastructure routière de St-Ubalde pour les années 2010 à 2031

La municipalité a commandé une étude à la Firme Dessau et cette firme a proposé selon des critères une cédule annuelle du renouvellement des infrastructures routières 2010-2031.

Voici les chemins qui nous concernent dans les prochaines années :

2013

Chemin du lac Blanc 3.2 km (fin 2011 au rang St-Charles \$412,000)

2014

Chemin du lac Blanc 2.8 km (ferme du Cap à COOP \$360,000)

2015

Chemin du lac Blanc 1 km (fin 2011 à Telus \$120,000)

Chemin du lac Blanc 2.5 km (Telus au camping \$250,000)

2016

Chemins du lac Émeraude (Sud et Nord \$204,000)

[Une belle histoire](#)

publié le 19 avr. 2013 06:28 par Pierre Turcot [mis à jour : 19 avr. 2013 06:31]

La famille de notre voisine Judith Bélanger

<http://www.st-alban.qc.ca/down/46970.pdf>

Le printemps

publié le 15 avr. 2013 04:15 par Pierre Turcot

Le **printemps** se caractérise par un radoucissement du temps, la fonte des neiges, le bourgeonnement et la floraison des plantes, le réveil des animaux hibernants, le retour de certains animaux migrateurs et un retour au lac des résidents saisonniers, bon retour et bienvenue chez vous...

Écocentre de St-Ubalde

publié le 6 avr. 2013 04:03 par Pierre Turcot [mis à jour : 6 avr. 2013 04:04]

<http://www.saintubalde.com/down/1423.pdf>

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

publié le 21 févr. 2013 10:41 par Pierre Turcot [mis à jour : 21 févr. 2013 10:42]

<https://mail-attachment.googleusercontent.com/attachment/u/0/?ui=2&ik=1939ad6407&view=att&th=13c>

Décès de notre voisin Robert Genest

publié le 2 févr. 2013 14:59 par Pierre Turcot [mis à jour : 2 févr. 2013 14:59]

C'est avec regret que nous apprenions le décès de Robert Genest. Sa disparition cause une affliction profonde à tous ceux qui le connaissaient et qui avaient pu apprécier ses mérites.

Nous tenons à exprimer ici toute notre sympathie, en offrant nos condoléances les plus sincères à Aline, ses parents et amis.

Nouveau rôle d'évaluation foncière 2013-2014-2015

publié le 25 janv. 2013 03:45 par Pierre Turcot [mis à jour : 25 janv. 2013 03:54]

Si vous croyez que votre évaluation foncière ne correspond pas à l'évaluation réelle, faite une demande de révision du rôle d'évaluation foncière.

<http://www.saintubalde.com/down/1397.pdf>

Renaturalisation de la bande riveraine

publié le 7 janv. 2013 13:39 par Pierre Turcot

La municipalité de Saint-Ubalde poursuivra durant l'année 2013 son programme de renaturalisation de la bande riveraine des lacs Blanc, Émeraude, Ste-Anne, Perreault et à la Perchaude. Les essences disponibles seront les suivantes : HÉMÉROCALLES, IRIS VERSICOLORE, LOBELLIE CARDINALE et (rosier arbustif).

Merci, merci, merci aux membres du comité du 40ième

publié le 2 janv. 2013 03:38 par Pierre Turcot [mis à jour : 2 janv. 2013 16:05]

Au nom de tous les résidents du lac Émeraude, nous tenons à remercier particulièrement les membres de notre comité organisateur du 40^{ième} anniversaire de notre Association. Guy-Francis Julien (responsable), Pierre Laganière, Léon Bissonnette, Michél Henderson, Nathaly Labbé et Christyne Turcot qui nous ont organisé différents évènements à la satisfaction de tous ceux qui ont participé aux activités. Deux vidéos souvenirs pour se rappeler..., Merci aussi à Patrick St-Cyr pour les magnifiques photos

<http://youtu.be/W2zH3N6Y5x0>

Video souvenir 40e Lac 2012 Partie 1

<http://youtu.be/enIO-Yj9ra0>

Video souvenir 40e Lac 2012 Partie 2

Votre comité de direction

Analyses de l'eau de source au lac Blanc

Publié le 11 déc. 2012 04:25 par Pierre Turcot

Suite au sondage pour savoir combien de résidents du lac Émeraude s'approvisionnent de l'eau de source du lac Blanc, nous avons appris que plus de 30 résidents utilisent cette eau.

Messieurs Adrien Nadeau et Robert Lauriault participeront à une rencontre avec l'Association des riverains du lac Blanc pour évaluer notre participation aux analyses inorganiques et bactériologiques sur l'eau de la source et à fréquences régulières

Prudence sur le lac

Publié le 25 nov. 2012 03:30 par Pierre Turcot

Un garçon de 9 ans, ainsi que son grand-père ont tout deux perdu la vie après avoir été repêchés, dans les eaux glacées d'un petit lac privé d'Ascot Corner, en Estrie, sur lequel ils étaient allés patiner.

S.V.P., soyez prudent lorsque que vous irez sur la glace du lac, nous avons une petite communauté et nous voulons la conserver intact. Il ne faut pas avoir de noyé chez nous.

Votre président qui veut tout son monde...

[La population de l'omble de fontaine au lac Émeraude](#)

publié le 8 nov. 2012 03:21 par Pierre Turcot

Les frayères que nous avons faites sont achalandées dans le moment pour la pondre des ombles de fontaine dans le lac Émeraude.

Les femelles ne choisissent pas les emplacements de fraie au hasard, ceux ci doivent répondre à certaines exigences:

- Lits de galets ou graviers stables afin d'assurer une relative stabilité en cas de crue
- La hauteur d'eau entre 15 et 30 cm mais aussi la vitesse du courant.
- La bonne circulation de l'eau à l'intérieur de la frayère assurera une oxygénation des œufs.

Les dates de pontes interviennent généralement en fin d'octobre début novembre lorsque la température de l'eau est entre 4 et 10C.

J'ai hâte à la pêche en 2014

[Recherche de candidat](#)

publié le 6 nov. 2012 03:56 par Pierre Turcot

A notre dernière réunion du comité de direction, il a été décidé de rechercher une candidate ou candidat pour ajouter un membre au comité de direction.

La personne devra être solidaire aux décisions et orientations de l'Association, communique habilement, endosse les règles administratives et le code d'éthique de l'Association.

Des dossiers peuvent être attribués pour fin de recherche ou de collaboration

Tout membre du comité élu doit assister aux réunions.

Le comité élu siège au moins deux (2) fois par année ou aussi souvent que

nécessaire, sur convocation du Président ou du Secrétaire trésorier

Peut devenir membre du comité, toute personne qui est propriétaire d'un lot en périphérie.

S'il y a plusieurs candidats, conformément à nos règles administratives, il y aura vote à notre prochaine assemblée annuelle.

La personne intéressée à enrichir le comité de direction doit m'envoyer par courriel son intention.

Bienvenue

Pierre Turcot

Randonnée en VTT

publié le 22 sept. 2012 03:10 par Pierre Turcot [mis à jour : 23 sept. 2012 03:36]

Nous vous proposons par un parcours en VTT incluant un pique-nique samedi le 6 octobre. Cette activité est également offerte à vos familles et vos amis et est gratuite! Notez toutefois que l'activité sera annulée en cas de pluie.

Nous nous rendrons aux Chutes du 5\$ dans le secteur de Notre-Dame-de-Montauban afin apprécier un merveilleux coin égayé des couleurs de l'automne! Trois options s'offrent à vous dont deux pour vous y rendre en VTT:

- RV à 10h00 au bout du Chemin du Lac Emeraude Sud (Hamelin) pour ceux qui désirent s'y rendre à travers les sentiers balisés. Vous serez accompagné d'un guide soit Stéphane Sauvageau. OU
- RV à 11h00 aux 4 coins pour ceux qui veulent se rendre aux Chutes par un autre chemin OU

En suivant Pierre Laganière, vous pouvez vous rendre directement aux Chutes en voiture juste à temps pour le pique-nique! départ à 10h00 des 4 coins

Nous vous demandons d'apporter votre lunch et vos breuvages et nous aurons le plaisir de vous offrir des fromages de Portneuf en dégustation accompagnés de terrines, crudités et fruits.

Vous pourrez profiter de la vue magnifique du site ainsi que de ses sentiers pédestres. Nous prévoyons un retour vers 16:30.

Afin de bien organiser le tout, nous vous demandons de confirmer votre présence auprès de Christyne Turcot au christyne_ct@hotmail.com ou au [514-371-9983](tel:514-371-9983).

Nous espérons vous voir en grand nombre pour boucler cette belle année de festivités!

Nous vous demandons également de lire les quelques consignes suivantes afin de profiter au maximum de cette journée:

-Nous vous invitons à apporter des vêtements chauds et confortables.

-Vous avez la responsabilité d'être en règle avec les diverses obligations relatives à la promenade enVTT (permis, immatriculation, assurance, etc).

-La vignette de droit d'accès sur les sentiers fédérés est obligatoire pour l'option 1.

-L'Association des Résidents du Lac Emeraude et son comité du 40e se dégagent de toutes responsabilités.

Vous êtes responsables de votre propre sécurité.

-Vous pouvez aller sur le site suivant afin de découvrir les sentiers du secteur:

<http://www.tourismemekinac.com/docs/sentier-notre-dame-de-montauban-100302.pdf>

Le comité du 40e

Ramonage de cheminées

publié le 1 sept. 2012 04:02 par Pierre Turcot

Une cheminée bien ramonée à l'automne peut nous éviter de téléphoner aux pompiers en hiver.

N'hésitons pas à confier l'entretien de notre cheminée. Éric Paquin 418-277-2425 et Simon Frenette 418-277-9090 sont tous deux des pompiers volontaires expérimentés.

Prévention incendie

publié le 1 sept. 2012 03:42 par Pierre Turcot

L'automne étant déjà à nos portes, certains peuvent être tentés de faire des feux de débris divers ou encore de feuilles en effectuant le ménage de leur terrain. Rappelez-vous que le risque d'incendie demeure très souvent élevé,

considérant que nous avons de beaux mois de septembre depuis quelques années.

Un permis de brûlage est obligatoire en tout temps. Pour obtenir votre permis de feu, communiquez avec le garde-feu municipal, m. Frédéric Genest au (418) 277-9294 ou (418) 284-2667 ou son substitut M. Serge Auger au (418) 277-2556 ou (418) 326-0446.

Le permis de feu émis par votre service incendie est gratuit, tandis que l'omission d'en demander un peut être coûteux si jamais les pompiers sont appelés à intervenir sur votre propriété, pour un incendie non-autorisé.

Seuls sont autorisés des feux dans des appareils de cuisson ou des contenants de métal avec pare-étincelles.

Enfin, n'oubliez pas qu'il est de la responsabilité de chaque citoyen de vérifier l'indice d'incendie indiqué sur le panneau installé sur le terrain de la caserne, à l'angle des rues St-Philippe et St-Paul ou au www.sopfeu.qc.ca, avant d'allumer tout feu.

Visites guidées

publié le 31 août 2012 15:48 par Pierre Turcot [mis à jour : 31 août 2012 15:48]

Pour célébrer ses 25 ans, la CAPSA a décidé de partager son territoire avec la population et les acteurs de la région. C'est ainsi que le 30 septembre 2012, trois visites guidées en minibus seront organisées gratuitement pour faire découvrir aux gens les secrets des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf et du secteur La Chevrotière. Nous

profiterons de ces visites pour bien expliquer qu'est-ce que la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. La journée se finira par un 4 à 7 au Centre Nature de Saint-Basile où les visiteurs pourront échanger avec les employés de la CAPSA tout en dégustant des hot-dogs et du blé d'Inde (produits locaux).

Les participants pourront choisir parmi les trois parcours suivants : 1- Visite du bassin versant de la rivière Sainte-Anne, 2- Visite du bassin versant de la rivière Portneuf, 3- Visite des bassins versants du secteur de la rivière La Chevrotière. Les départs auront lieu à 13h00 au Centre Nature de Saint-Basile.

Tout au long du trajet, un guide animera la visite et amènera les participants à travers les sites d'intérêt souvent peu connus des différentes rivières. Ils pourront ainsi mieux comprendre la dynamique des cours d'eau tout en apprenant davantage sur le mandat et les réalisations de la CAPSA. Pour en savoir plus sur l'organisme, l'événement et sur la notion de bassin versant, consultez notre site Internet à l'adresse suivante www.capsa-org.com.

Les personnes qui désirent participer à la visite doivent réserver leur place avant le 26 septembre en communiquant avec la CAPSA au [418-337-1398](tel:418-337-1398) ou par courriel à capsa@capsa-org.com. Faites vite, les places sont limitées.

En espérant vous y voir.

Philippe Dufour, M. ATDR \ B. urbanisme
Directeur général

CAPSA
Organisme de gestion des bassins versants des rivières
Sainte-Anne, Portneuf, La Chevrotière et Belle-Isle
111-1, route des Pionniers, Saint-Raymond (Québec) G3L 2A8
Téléphone : [\(418\) 337-1398](tel:418-337-1398) poste 222
Télécopieur : [\(418\) 337-1311](tel:418-337-1311)
Courriel : p.dufour@capsa-org.com
Site internet : www.capsa-org.com

[Avis de décès](#)

publié le 30 août 2012 03:38 par Pierre Turcot

Nous apprenons le décès de Marguerite Naud, épouse de Roland Boudreau.

Ils ont occupé le chalet #3128 depuis 1971, ils avaient vendu l'an passé pour des raisons de santé.

Roland et Marguerite sont bien connus de plusieurs propriétaires du lac.

Elle était la tante de Patrick Saint-Cyr, nous t'offrons nos sympathies Patrick.

Nous les avons vus faire lentement le tour du lac avec leur petit bateau bleu.

Elle ne sera pas exposée. Le service aura lieu samedi le 8 septembre à 11h00 en l'église de Saint-Marc-des-carrières

La famille recevra les condoléances à partir de 9h30.

[écurité sur l'eau](#)

publié le 28 août 2012 16:30 par Pierre Turcot [mis à jour : 28 août 2012 16:44]

Merci Marc Godin pour les conseils d'un expert et Patrick St-Cyr pour la production.

[Eau de la source La Chapelle du lac Blanc](#)

publié le 17 août 2012 06:12 par Pierre Turcot

Message de l'Association des Riverains du Lac Blanc

Certains d'entre vous ont sûrement constaté qu'une affiche non signée indiquait à la source La Chapelle « EAU NON POTABLE».

Cette affiche a été apposée par un employé municipal après qu'une épisode de gastro entérite eut été déclarée au camping du Lac Blanc. On a présumé que la qualité de l'eau à la source La Chapelle pouvait en être la cause. Or, les tests de qualité menés par un représentant du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP), n'ont pu établir que l'eau de la source était impropre à la consommation.

Cependant, puisque les tests ne peuvent être menés de façon régulière et rapprochée par un personnel qualifié, la municipalité, pas plus que votre Association ne peuvent prendre la responsabilité de l'assurance de la qualité de l'eau. Aussi, la municipalité devrait installer incessamment un avis à cet effet en bordure de la source.

A notre sens, la qualité de l'eau à la source La Chapelle n'a pas changé mais nous ne pouvons en certifier la pureté de façon régulière ou permanente.

Sa consommation, maintenant comme auparavant, demeure à vos risques.

Roger Matte,
président de l'ARLB

[Soirée réussie](#)

publié le 5 août 2012 03:33 par Pierre Turcot [mis à jour : 7 août 2012 03:18]

Une magnifique soirée a eu lieu samedi le 4 août pour souligner le 40^{ième} anniversaire de l'Association. 152 personnes ont beaucoup apprécié le souper et notre chanteuse madame Lise Bilodeau. Merci à Michaël Henderson de l'équipe de Guy-Francis Julien qui a orchestré cette belle soirée.

[Milieu humide](#)

publié le 2 août 2012 08:25 par Pierre Turcot

Voici quelques photos du milieu humide en amont du lac Émeraude

[Comité environnement](#)

publié le 15 juil. 2012 18:22 par Pierre Turcot

Une première réunion a eu lieu avec Louis Bernard Nadeau, Guy Dumas, Robert Lauriault, Alain Girard (absent),

Le responsable du groupe est Louis Bernard Nadeau. Bonne chance au groupe.

[Fêtons l'été](#)

publié le 15 juil. 2012 04:28 par Pierre Turcot [mis à jour : 15 juil. 2012 04:35]

Une journée spéciale a eu lieu afin de célébrer l'été:

À 10 heures, une dizaine de résidents et enfants ont traversé du lac pour le plaisir.

À 15 heures, une rencontre a eu lieu à la petite plage pour jouer au volley-ball et socialiser.

À 21 heures, une vingtaine d'embarcations décorées et illuminées ont paradé sous les applaudissements de la majorité des résidents qui avaient décoré leur terrain et chalet.

[Chemin privé côté nord](#)

publié le 1 juil. 2012 03:11 par Pierre Turcot

Une réunion s'est tenue le 30 juin après midi avec la très grande majorité des 21 propriétaires utilisateurs du chemin privé côté nord et le comité de direction de l'Association. Suite à des informations pertinentes et discussions entre les membres, unanimement tous sont d'accord que ce chemin soit sous le contrôle des 21 propriétaires utilisateurs.

Avant de poursuivre dans la démarche, quelques vérifications légales sont à faire par le comité responsable de ce projet, Nathaly Labbé, Charles Normand et Patrick St-Cyr.

Dossier à suivre....

[Plan d'urbanisme de la Municipalité de St-Ubalde](#)

publié le 11 mai 2012 12:21 par Pierre Turcot

Pour en savoir davantage sur le contenu du projet de plan d'urbanisme, le conseil municipal nous invite à une assemblée publique de consultation qui se tiendra le 9 juin 2012 à 9 h 30, à la salle paroissiale située au 429 rue Saint-Paul à St-Ubalde. D'ici la tenue de cette assemblée, nous pouvons consulter le projet de plan d'urbanisme en nous rendant au bureau municipal situé au 427-B boulevard Chabot pendant les heures d'ouverture de celui-ci, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13 h à 16h30.

[Observation des oiseaux](#)

publié le 6 mai 2012 09:58 par Pierre Turcot

Observation des oiseaux

Une randonnée d'observation aura lieu samedi le 26 mai à 8h00 AM et est tout à fait gratuite. Le départ aura

lieu du 3029 Chemin Du Lac Emeraude Nord (au bout du chemin privé) chez André Vaillancourt. Des places de stationnement pour les voitures et les VTT seront disponibles vis-à-vis le 3041 (juste avant notre activité). Nos animateurs et experts en la matière, André et Yolande, se feront un plaisir de vous guider à la découverte des spécimens d'oiseaux qui nous entourent. Pour agrémenter votre randonnée, vous avez besoin d'excellents souliers de marche, de l'eau, de longues vues, du chasse-moustique, de la crème solaire et si vous le souhaitez, un appareil photo. L'activité devrait durer environ 3 heures. En cas de forte pluie, l'activité sera remise au dimanche 27 mai même heure, même endroit. SVP confirmez votre participation à nath_labbe@hotmail.com en mentionnant le nom des personnes qui seront présentes pour faciliter l'attente des gens le matin même. Cependant tout le monde est quand même le bienvenu! Au plaisir de vous y rencontrer!

Le comité du 40e

Propriétaire du lac

publié le 6 mai 2012 03:57 par Pierre Turcot

Une précision : A qui appartiennent l'eau, les rivières et les lacs ?

Selon le *Code civil du Québec*, l'eau de surface et souterraine est un « bien commun », c'est-à-dire que nul ne peut se l'approprier et que l'usage est commun à tous. Le lit (i.e. le fond) des cours d'eau et des lacs est, pour sa part, considéré comme un « bien public », c'est-à-dire propriété de la province. Les îles se formant dans le lit d'un cours d'eau ou d'un lac appartiennent au propriétaire du lit, généralement la province. Les rives (à partir de la ligne des hautes eaux) peuvent, quant à elles, être de propriété privée ou publique, selon la tenure des terrains en question.

Conserver la qualité de l'eau du lac

publié le 27 avr. 2012 04:23 par Pierre Turcot [mis à jour : 11 mai 2012 12:03]

Plusieurs gestes ont été réalisés par les résidents suite aux suggestions de la CAPSA (Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne) qui avait analysé notre lac et ses environs en 2005 et qui nous avait fait des recommandations.

La CAPSA a pour mission de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau dans sa zone d'intervention ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés, dans un cadre de développement durable, en concertation avec les acteurs de l'eau, par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan directeur de l'eau.

La CAPSA intervient principalement sur la [zone de gestion intégrée de l'eau](#) telle que définie et délimitée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). La zone d'intervention de la Corporation se définit donc comme suit : au Nord par la limite Sud du bassin versant du lac Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables, au Sud par la rive Nord du fleuve Saint-Laurent, à l'Est par le bassin versant de la rivière Jacques-Cartier et à l'Ouest par le bassin versant de la rivière Batiscan.

Résultat du plan d'action proposé par l'Association :

□□ Les résidents ne nourrissent plus les canards sur le lac car ceux-ci peuvent être vecteurs de maladies s'ils sont en contact avec des escargots et sont producteurs de phosphate.

- Les résidents ne se lavent plus dans le lac parce que plusieurs savons produisent des phosphates.
- L'Association avait demandé à la municipalité d'inspecter toutes les fosses septiques parce que c'est probablement la source de contamination la plus élevée. Plusieurs résidents ont comme projet d'améliorer leur installation.
- Les plaisanciers respectent la règle de ne pas faire de vague à l'intérieur de 200 pieds de la rive afin d'éviter l'érosion des rives.
- Les plaisanciers lavent leur embarcation nautiques adéquatement lorsque celles-ci ont séjourné sur d'autres plans d'eau afin d'éviter d'introduire la moule zébrée et tout autre parasite. Pour éviter ces risques, les résidents n'acceptent pas les embarcations motorisées venant de l'extérieur du lac Émeraude.
- Les résidents respectent la quiétude des lieux afin de profiter de ce coin de paradis.
- La municipalité fait faire l'inspection du réseau routier sur une base régulière par une personne compétente en ce domaine.
- Les résidents ont revégétalisé la bande riveraine afin d'assurer les fonctions de filtre, de frein et de fraîcheur en périphérie du lac.
- L'Association a demandé à la municipalité de légiférer pour abolir l'utilisation d'engrais chimiques et de produits fertilisants à l'intérieur de la zone de villégiature.
- L'Association favorise les moteurs à essence 4 temps à la place des 2 temps.

Remercions-nous d'avoir pris tous ces moyens pour conserver notre lac.

Castor

publié le 26 avr. 2012 03:26 par Pierre Turcot

Le trappage de castor (avec permis), le démantèlement d'un barrage ou d'une brèche, sont permis seulement à partir du 15 juin jusqu'au 15 septembre sauf si les personnes ou les biens sont en danger. Si les activités des castors endommagent les infrastructures routières (ponceaux, chaussée, etc.), la municipalité peut intervenir. En résumé durant la période du 15 septembre au 15 juin nous ne pouvons intervenir sauf en cas d'urgence.

En ce qui a trait aux arbres endommagés par les castors, la municipalité conseille au propriétaire concerné de contacter l'agent de protection de la faune au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune à St-Raymond soit M. Joseph Mainguy au [1-418-337-7072](tel:1-418-337-7072) ou au [1-800-463-2191](tel:1-800-463-2191). Ce dernier pourra transmettre des informations visant à protéger ses

arbres.

Les dates de fonte de la glace sur le lac

publié le 23 avr. 2012 03:45 par Pierre Turcot

Année	Mois	Jour
1981		
1982		
1983	Mai	6
1984	Avril	28
1985	Mai	5
1986	Avril	26
1987	Avril	16
1988	Avril	26
1989	Mai	5
1990	Mai	1
1991	Avril	29
1992	Mai	7
1993	Mai	2
1994	Mai	10
1995	Avril	27
1996	Mai	4
1997	mai	6
1998	avril	28
1999	mai	1
2000	avril	29
2002	avril	25
2003	mai	6
2004	avril	28
2005	Mai	1
2006	Avril	22
2007	mai	1
2008	avril	28
2009	avril	25

2010	avril	15
2011	mai	9
2012	avril	16

Merci à Pierre Laganière

[Conduite d'un bateau moteur](#)

publié le 17 avr. 2012 12:30 par Pierre Turcot

Tiré en parti du manuel de sécurité nautique de l'Institut national de sécurité nautique

Chacun est responsable du sillage et du remous qu'il produit. Nous devons donc passer prudemment à une vitesse telle que le sillage et le remous n'aient pas d'effet néfaste sur

1. les autres navires, notamment les navires au mouillage, les navires échoués, les épaves, les remorqueurs, les chaloupes ou les canots;
2. les ouvrages devant lesquels passe l'embarcation, notamment le rivage, les quais, les quais flottants ou les terres humides;
3. les autres utilisateurs des voies navigables, dont les nageurs; ou
4. les zones de plage récréative, les secteurs où travaillent des plongeurs ou les zones de mouillage.

SKI NAUTIQUE

On entend par ski nautique tout sport qui peut se pratiquer en se faisant remorquer derrière une embarcation. En tant qu'opérateur, si nous amenons quelqu'un faire du ski nautique, il doit y avoir à bord une deuxième personne qui est responsable de surveiller le skieur, sinon nous pourrions recevoir une contravention en vertu du Code criminel du Canada. De plus, on doit prévoir une place dans l'embarcation pour chaque personne qui se fait tirer, ainsi qu'un VFI pour tout le monde.

Il est interdit de faire du ski nautique après le coucher du soleil jusqu'au lever du soleil ou durant des périodes de visibilité réduite.

NAVIGUONS DE FAÇON RESPONSABLE

Selon les règlements, on doit :

- s'écarter largement des nageurs et des propriétés;
- ajuster la vitesse de l'embarcation de façon à ce que la vague de départ et les vagues causées par le passage de l'embarcation ne causent pas de blessures aux personnes, d'érosion des berges ou de dommages aux propriétés;
- observer les règlements sur les abordages;
- faire preuve de courtoisie et de bon sens, de façon à ne pas créer de danger, de menace, de tension ou d'irritant à soi-même, à autrui, à l'environnement ou à la faune.

L'érosion des berges

La navigation de plaisance peut avoir un impact sur la détérioration des rives et du littoral. Le phénomène de l'érosion des berges est particulièrement criant aux endroits resserrés des rivières où sur les lacs à haute fréquentation nautique.

Ce n'est pas la vitesse des embarcations qu'il faut contrôler, mais bien la vague. Il a été nécessaire de délimiter des « zones sans vagues » et d'installer des panneaux de signalisation à cet effet, là où le besoin s'en fait sentir.

Pour protéger notre lac contre la dégradation des rives par l'érosion provoquée par le brassage de l'eau et des vagues, la limite de vitesse a été établie à 5 km/h pour les embarcations motorisées dans les 60 premiers mètres (200 pieds) du littoral.

Une exception s'applique lors de la pratique de ski nautique ou de *wake board* afin de permettre aux skieurs de partir et d'arriver à un quai.

S.V.P., soyons responsable et ayons du civisme.

Le **civisme** désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle on vit. On distingue également le civisme du savoir-vivre et de la civilité, qui relèvent du respect d'autrui dans le cadre des rapports privés.

Bonne conduite et merci...

[L'histoire](#)

publié le 11 avr. 2012 04:21 par Pierre Turcot

Les résidents du lac Émeraude marquent l'histoire en 2012, 40 ans après l'initiative de certains résidents qui voulaient planifier et organiser des infrastructures communes en plus de se sensibiliser au respect de l'environnement, bravo.

Un bottin en couleur est en préparation spécialement pour cette occasion. Si vous avez des vieilles photos ou des anecdotes, faites les parvenir à un membre du comité organisateur, les documents vous seront retournés en juin.

Bienvenue à tous

[Rapport trimestriel du comité du 40e anniversaire de l'Association des résidents du lac Émeraude \(janvier à mars 2012\)](#)

publié le 1 avr. 2012 10:21 par Pierre Turcot [mis à jour : 4 avr. 2012 05:03]

Bonjour chers membres de l'Association et résidents du Lac Émeraude,

Comme vous avez pu le constater, les membres du Comité du 40^e se sont mis en actions cet hiver pour bien démarrer le 40^e anniversaire de notre association. Lors du dernier communiqué trimestriel envoyé le 22 décembre dernier, nous vous avons informé que le comité du 40^e était **en feu !!!** et que : **c'est au fer rouge que nous prévoyons marquer le 40^e anniversaire !!!**

Voici un petit suivi de nos travaux réalisés cet hiver :

- Le comité du 40^e s'est réuni à 3 reprises et nous avons tenu 3 activités (3, 10 et 24 mars) et poursuivons nos efforts pour les prochaines activités. « Tous y contribuent et la dynamique de travail est toujours formidable »;
- Activité hivernale (samedis les 3 et 10 mars):
 - Plusieurs personnes sont venues préparer le site le 25 février;
 - Une excellente participation pour les 2 journées activités qui ont regroupé environ **50 personnes le 3 mars** et **40 personnes le 10 mars**;
 - Les températures étaient exceptionnelles pour ces 2 journées et plusieurs en garderont de bons souvenirs et se promettent de répéter l'expérience;
 - Plusieurs communiqués ont été envoyés à cet égard, des photos ont été publiées et même un vidéo a été produit par Patrick St-Cyr;
 - Vous avez pu remarquer que le **Comité 40^e est tellement en feu, qu'il a fait fondre les structures de glace en un temps record ! ;-)**
 - Bravo à Guy Plante pour avoir réalisé le « cœur du 40^e » considéré la structure la plus durable est encore debout après 3 semaines...
 - ***Un gros merci à Guy-Francis Julien et quelques collaborateurs pour l'organisation de ces 2 journées d'activités !***
 - *L'activité gratuite s'est financée à même les commandites au coût total de 250\$.*
- Activité des sucres (samedi le 24 mars) :
 - L'activité printanière pour les produits de l'érable initialement prévue le 14 avril a dû être devancée de 3 semaines par crainte de manque de neige;
 - Il ne s'agissait pas de « sirop de poteau », mais d'une dégustation de tire produite directement par l'eau d'érable recueillie sur place de plus de 1300 entailles ...
 - Par un superbe après-midi ensoleillé, environ **25 personnes** se sont retrouvées à la cabane à sucre de Louis-Georges Perron, pour y déguster la fameuse tire d'érable sur la neige (**Neige que le comité a pris soin de ne pas faire fondre ! mais se concentrant plutôt à faire bouillir l'eau d'érable ! ;-)**
 - ***Un gros merci à Pierre Laganière et Louis-Georges Perron pour l'organisation de cette activité !***
 - *L'activité s'est financée à même les contributions des participants à l'activité au coût de 5\$/adulte.*
- Nous sommes toujours très sensibles aux risques et enjeux liés à la participation des résidents aux activités à un coût raisonnable pour tous. Nous retenons toujours une démarche progressive qui consiste à réaliser chaque activité en fonction des revenus préalablement confirmés :

- Notre volonté est de recueillir un revenu substantiel en commanditaires, soit **3 500\$** :
 - **À ce jour, nous avons obtenus 2050\$ de commandites et nous souhaitons entreprendre un dernier « blitz » pour recueillir le 1500\$ manquant;**
 - **Nous prolongeons jusqu'au 30 avril 2012, la recherche de commanditaires.**
- Le montant recueilli va conditionner l'ampleur des événements à venir pour souligner le 40^e et le prix pour le souper du 4 août 2012 (objectif de **2 000\$ pour les cartes**)
- Nous sommes à planifier les prochaines activités :
 - L'activité estivale (activités multiples) prévue le **14 juillet** est maintenue et 22 répondants intéressés à y contribuer !
 - L'activité principale du **4 août** pour souligner officiellement le 40^e de l'Association est souhaitée par 39 répondants (avec un calcul d'environ 75 personnes au souper), cependant peu (3) de répondants intéressés à y contribuer (**Nous faire signe si vous pouvez aider !**)
 - On y retrouve cependant 3 répondants musiciens
 - Le souper devra se situer entre 20\$ et 25\$, sans dépasser 25\$ pour les adultes et entre 5 \$ et 10\$ pour les enfants (selon les commanditaires ...)
 - L'activité automnale avec pique-nique prévue le **29 septembre** (ou 6 octobre) est souhaitée par 38 répondants/randonnée pédestre et 36 répondants/randonnée VTT.

Dates à inscrire à votre agenda 2012 :

- **Samedi le 14 juillet 2012 : en journée**
 - Activités estivales multiples
- **Samedi le 4 août 2012 : en fin de journée et soirée**
 - Souper pour souligner officiellement le 40^e de l'Association
- **Samedi le 29 septembre 2012 (ou samedi le 6 octobre) : en journée**
 - Activité automnale de randonnée pédestre et VTT

Comment pouvez-vous contribuer ?

- Pensez à la recherche de commanditaires : **(objectif 3 500\$, il ne manque que 1500\$)**
 - Nous avons déjà acheminé des envois par lettre à plus de 300 entreprises pour des commandites en biens et services ou en argent.
 - **Si vous avez des contacts ou possibilités de commandites, svp communiquer avec Nathaly Labbé**

- En nous signalant votre intérêt à l'organisation des activités du 14 juillet ou du 4 août :
Guy-Francis Julien

Nous espérons que ce rapport d'étape vous transmet notre enthousiasme à s'impliquer dans les activités de l'association !

Nous en profitons pour vous souhaiter de **Joyeuses Pâques !**

Au plaisir de vous retrouver aux festivités estivales et automnales.

Votre comité 40^e en feu qui fera caler le lac plus tôt cette année ! ;-)

Léon Bissonnette, Michaël Henderson, Guy-Francis Julien, Nathaly Labbé, Pierre Laganière et Christyne Turcot

[Merci Jean-Philippe pour les photos](#)

publié le 1 avr. 2012 03:27 par Pierre Turcot

[Signalisation routière](#)

publié le 16 mars 2012 11:19 par Pierre Turcot

Suite à notre demande d'installer un panneau de signalisation routière avant les quatre coins indiquant que la voie est partagée entre les véhicules et les VTT.

La municipalité a légiféré et installera ce panneau, cela va permettre aux propriétaires de VTT de circuler en toute légalité sur les chemins nord et sud

Cela a un lien direct avec la sécurité des usagers de VTT.

[Étude de la capacité de support d'un lac](#)

publié le 15 mars 2012 04:36 par Pierre Turcot

Document intéressant sur l'évaluation de la capacité de support du lac Clair à St-Alban, ce lac est semblable au lac Émeraude sur plusieurs facettes, à lire....

http://www.lacclair.org/lacclair/pdf/4.Rapport/8.Phosphore_dec04.pdf

[Fête sur le lac](#)

publié le 13 mars 2012 17:21 par Pierre Turcot [mis à jour : 13 mars 2012 18:24]

Merci à Patrick St-Cyr pour ce magnifique vidéo

<http://www.youtube.com/embed/dJSOFz-nJ1o>

[Les 3 et 4 mars sur le lac](#)

publié le 6 mars 2012 18:10 par Pierre Turcot

Voir quelques belles photos prises le 3 mars`

<https://skydrive.live.com/?cid=0C41CA382224D19F&id=C41CA382224D19F%211223&sc=photos>

Le 40ième est parti

publié le 25 févr. 2012 13:26 par Pierre Turcot [mis à jour : 26 févr. 2012 04:31]

Guy Plante, Steeve Gingras, Pierre Laganière, Alain Gingras,
Louis-Georges Perron.

Autres collaborateurs :

Robert Lauriault

Guy-Francis Julien

Activité hivernale

publié le 19 févr. 2012 13:58 par Pierre Turcot [mis à jour : 20 févr. 2012 03:15]

Un aperçu en date du 18 février ...

Avec l'aide de Robert Lauriault et son super tracteur, ils ont fait ensemble un amas de neige pour les estrades par 5-6 pieds de haut, 40 pieds de long ! L'estrade est au centre de 2 patinoires qui sont ouvertes et accessibles pour profiter et la déneiger au besoin ...

Un petit vidéo pour donner une idée du site !

<https://skydrive.live.com/#!/?qt=shared&cid=0c41ca382224d19f!cid=0C41CA382224D19F&id=C41CA382224D19F>

Merci à Guy-Francis Julien

Activité hivernale

publié le 17 févr. 2012 14:20 par Pierre Turcot [mis à jour : 19 févr. 2012 06:51]

Quelques détails sur l'activité hivernale !

Quand ? **les samedis 3 et 10 mars 2012**

- Samedi le 3 mars de 10h à 15h : Session animée par Polar Structure
 - Et activité libre en fin de journée (17h à 19h) pour profiter du site
- Samedi le 10 mars de 10h à 15h : Session animée par Polar Structure
 - Et activité libre en fin de journée (17h à 19h) pour profiter du site
- Accessibilité du Site :
 - Le site sera accessible en dehors de ces heures durant toute la semaine de relâche

Où ? **sur le lac devant le 3555, chemin du lac Émeraude Sud**
(Brigitte Pineau et Guy-Francis Julien)
Possibilité de venir en motoneige, VTT et de se stationner dans la rue

Pour qui ? **Activité familiale pour tous les âges !**

- Résidents, parents et amis ...
- Équipement personnel que vous devez apporter

- Couvertures chaudes
- Plusieurs paires de mitaines
- Gants de vaisselle
- Équipements pour sculptures : Ciseaux à bois, truelle, grattoir, couteaux, petite hache
- Pelle carrée en métal
- Bâton de hockey
- Lunch

Information ? Guy-Francis Julien

Description

Cette première activité en lien avec les festivités du 40e anniversaire de l'Association des résidents du Lac Émeraude consiste à faire participer toutes les familles qui viendront au Lac durant la période de relâche scolaire de l'hiver 2012.

- Pour des raisons de sécurité, aucune structure pouvant s'écrouler ne sera construite ! (Ex: Igloo, quinzys, structures en hauteur, etc.) ;

Équipe/Ressources

- Le projet sera animé par Hugo Desrosiers, François Morin et Jean-Philippe Cloutier de "Polar Structure" (polarstructure@gmail.com)
 - Une équipe d'étudiants en gestion d'évènements de Québec pour le design et la construction de structures en glace
- Voici sommairement ce qu'il est planifié de réaliser :
 1. Salon (« lounge »)
 2. Bar
 3. Patinoire de hockey avec estrades
 4. Sculpture de glace 40e - 2012
 5. Sculpture sur glace libre
 6. Sculpture sur neige libre
 7. Sculpture sur glace libre
 8. Forteresse autour du site

Frais de participation :

- Un budget de 300\$ a été autorisé par le Comité du 40e et financé par les commanditaires
- Cette activité est donc sans frais pour tous les résidents (incluant parents et amis) du lac
- Toute contribution volontaire des participants pourra être faite directement à

[l'Association des résidents du lac Émeraude en précisant «Financement 40e»](#)

[Publicité sur le site web et le bottin](#)

publié le 10 févr. 2012 04:26 par Pierre Turcot

L'Association des résidents du Lac Émeraude fêtera ses **40 ans** en 2012!

Pour souligner cet évènement, un bottin souvenir est en cours de préparation et sera remis à tous les membres de l'Association.

Nous sollicitons votre participation à titre de commanditaire de notre association. Nous vous offrons une belle visibilité en échange de votre support financier.

Vous devrez nous transmettre votre carte d'affaire et/ou votre logo. Sur réception de votre chèque, un reçu de l'Association vous sera émis.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contactez Nathaly Labbé, au (418) 455-3049 ou par courriel à nath_labbe@hotmail.com.

[Le Comité du 40e de l'Association des résidents du Lac Émeraude de St-Ubalde](#)

[Nos commanditaires](#)

publié le 6 févr. 2012 11:58 par Pierre Turcot

Nos commanditaires sont placés sur notre site web en y incluant un lien avec le site web du commanditaire.

Le thermomètre indique l'évolution de l'argent recueilli pour les activités de notre 40ième Anniversaire

[Taxes municipale 2012](#)

publié le 1 févr. 2012 08:46 par Pierre Turcot

La taxe foncière générale sera de \$ 0.87393 du cent (\$ 100) dollars d'évaluation sur les biens fonds imposables de la municipalité et de \$ 1.396856 du cent (\$ 100) dollars d'évaluation imposable pour les immeubles des écoles primaires.

Une taxe générale au taux de \$ 0.097 du cent (\$100) dollars d'évaluation sera imposée et prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité afin de pourvoir aux dépenses reliées à la Sûreté du Québec.

Une taxe environnementale au taux de \$ 0.026 du cent (\$100) dollars d'évaluation sera imposée et prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité afin de pourvoir aux dépenses reliées à l'amélioration de l'environnement.

Afin de pourvoir aux dépenses d'entretien du réseau routier municipal et de réfection du rang St-Alphonse, il sera imposé et prélevé sur tous les biens fonds

imposables de la municipalité, une taxe spéciale voirie de 0.0741 \$ du cent dollars (100.\$) d'évaluation.

À compter du 1er janvier 2012, les compensations pour les services municipaux seront les suivantes :

A) Aqueduc 241 \$ par usager

B) Égout 256 \$ par usager

C) Ordures ménagères :

Résidence saisonnière 113.00 \$

Résidence permanente 176.00 \$

Commerce & industrie & Institution 196.46 \$ \$/tonne métrique

Un tarif de secteur pour l'aqueduc au montant de \$ 29.85 sera chargé par habitation et/ou logement afin de pourvoir au remboursement du capital et des intérêts relatifs au règlement d'emprunt numéro 141;

Un tarif pour la vidange des fosses septiques et de rétention soit le suivant :

Fosse septique de 500 à 850 gallons

Résidence permanente (vidange au 2 ans) 80.83 \$

Résidence saisonnière (vidange au 4 ans) 40.42 \$

- Immeuble institutionnel (vidange au 2 ans) 80.83 \$
(commercial et industriel)

Fosse de rétention 500 à 850 gallons

- Résidence permanente (vidange une (1) fois l'an et au besoin 160.56 \$

- Résidence saisonnière (vidange une (1) fois l'an et au besoin 160.56 \$

- Immeuble institutionnel (vidange une (1) fois l'an et au besoin 160.56 \$

Pour les fosses septiques et de rétention excédant les 850 gallons, un tarif de 0.22 \$ / 100 gallons excédant les 850 gallons est imposé en totalité à 100 %.

Tout contribuable dont le compte de taxes excède 300 \$ a la possibilité de payer ses taxes en trois (3) versements égaux soit : le 31 mars, le premier juillet et le premier octobre 2012. Il lui est toutefois loisible de payer en un seul versement dans les trente jours de la réception de son compte.

[Entretien des chemins](#)

publié le 21 janv. 2012 04:01 par Pierre Turcot

La municipalité de St-Ubalde a un grand réseau routier, ± 84km de chemin à entretenir. Nos élus sont actuellement à évaluer les interventions qu'ils prévoient faire sur chaque chemin d'ici 20 ans (durée de vie moyenne d'un chemin). Ils espèrent refaire la route du Lac Blanc en 2014/15 avec un programme d'infrastructure fédéral-provincial. L'évaluation actuelle des coûts entre la municipalité et le Lac Blanc est de \$ 2,700,000, à suivre.

Activités du 40ième anniversaire

publié le 10 janv. 2012 03:53 par Pierre Turcot

Dates à inscrire à votre agenda 2012 :

- **Samedis les 3 et 10 mars 2012 - de 10h à 15h :** Activité hivernale familiale - Structure de glace et Ice bar
- **Samedi le 14 avril 2012 - en journée :** Activité printanière de dégustation des produits de l'érable
- **Samedi le 14 juillet 2012 - en journée :** Activités estivales multiples
- **Samedi le 4 août 2012 - en fin de journée et soirée :** Souper pour souligner officiellement le 40^e de l'Association
- **Samedi le 29 septembre 2012 (ou samedi le 6 octobre) - en journée :** Activité automnale de randonnée pédestre et VTT

Comité 40ième anniversaire

publié le 9 janv. 2012 17:11 par Pierre Turcot [mis à jour : 10 janv. 2012 03:47]

Notre comité organisateur du 40ième anniversaire se rencontre une autre fois dimanche prochain le 15 janvier pour ajuster les dossiers en développement.

Merci au membre du comité pour leur dévouement.

Ils travaillent pour nous...

40 ième Anniversaire

publié le 28 nov. 2011 14:59 par Pierre Turcot

Une autre réunion du comité organisateur du 40 ième anniversaire de notre Association s'est tenue le 26 novembre dernier, merci beaucoup au groupe de travail pour leur dévouement.

Écocentre

publié le 16 nov. 2011 02:50 par Pierre Turcot

Écocentre de St-Ubalde ferme le 15 novembre mais celui de St-Alban est ouvert à l'année.

Signalisation routière

publié le 1 nov. 2011 18:14 par Pierre Turcot

Nous vous avons informé le 27 septembre dernier que nous pouvions circuler sur les deux chemins de notre lac légalement, la municipalité avait installé un panneau de signalisation routière indiquant que des VTT et véhicules pouvaient circuler simultanément.

Malheureusement, la municipalité n'a pas encore légiféré dans ce dossier et le panneau a été pris par un inconnu dans un sentier de VTT et installé aux quatre coins. Le panneau a été enlevé le 1 novembre par le personnel du club de VTT.

Nous attendons encore la municipalité dans ce dossier.

Sondage

publié le 1 nov. 2011 08:57 par Pierre Turcot [mis à jour : 1 nov. 2011 08:57]

L'Association des résidents du Lac Émeraude fêtera ses 40 ans en 2012!

Notre comité organisateur réfléchit à différentes possibilités et veut nous consulter afin d'organiser des événements qui répondent aux besoins des résidents en 2012.

Un site web a été conçu temporairement afin que nous puissions donner nos idées: <http://www.surveymonkey.com/s/XGXLSKC>

Allons sur ce site prenons quelques minutes pour répondre à ces questions. Nous avons jusqu'au 15 novembre pour le faire.
S.V.P., complétez ce sondage.
Merci pour votre collaboration

Sondage

publié le 17 oct. 2011 12:02 par Pierre Turcot

Le comité organisateur du 40^{ième} anniversaire ont décidé d'opter pour la réalisation d'un sondage d'intérêt sur la participation et sur le financement des festivités du 40^e. **Ce sondage devra être complété directement en ligne sur Internet par tous les résidents du lac entre le 1 et le 15 novembre 2011. Les résultats du sondage permettront de guider le comité sur le nombre d'activités qui seront organisées en 2012. (à suivre)**

Comité 40^{ième} anniversaire

publié le 11 oct. 2011 04:07 par Pierre Turcot

Une deuxième réunion du comité 40^{ième} anniversaire aura lieu samedi le 15 octobre.

Bravo, nous sentons un enthousiasme de la part des membres du comité, merci à l'équipe.

[Camion incendie](#)

publié le 8 oct. 2011 03:59 par Pierre Turcot

Suite à l'acquisition du nouvel autopompe, la population de Saint-Ubalde est invité à une journée « Portes ouvertes » à la caserne. En plus de la présentation des véhicules, c'est une opportunité pour nous de se faire expliquer les différents appareils utilisés lors des interventions. De plus, nous pourrons chercher de l'information sur la prévention. Les pompiers seront sur place pour nous informer et pour répondre à nos questions.

C'est donc un rendez-vous...

Dimanche 16 octobre 2011, de 9h à 15h

publié le 30 sept. 2011 11:31 par Pierre Turcot [mis à jour : 29 nov. 2011 03:22]

[Algue myriophylle à épi](#)

publié le 22 sept. 2011 07:07 par Pierre Turcot [mis à jour : 22 sept. 2011 08:25]

http://www.ec.gc.ca/stl/default.asp?lang=Fr&n=C902C3DD-1http://apelc.net/index.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=54&Itemid=26

Notre voisin Michel Tremblay nous signalait l'importance de bien laver son bateau si nous allons sur un autre plan d'eau pour éviter le myriophylle à épi, c'est une algue très résistante et dommageable pour un lac lorsqu'elle s'installe, c'est pour de bon. Il en parle sur internet.

Merci Michel

[Ouverture officielle de notre site Web le 19 septembre](#)

publié le 17 sept. 2011 04:07 par Pierre Turcot [mis à jour : 17 sept. 2011 04:09]

[ensemencement le 18 septembre](#)

publié le 8 sept. 2011 04:31 par Pierre Turcot [mis à jour : 18 sept. 2011 19:19]

Environ 50 personnes ont assisté à l'ensemencement, une réussite...

Budget Développement du potentiel faunique du lac Émeraude

Revenus

Association 2 005 \$

Caisse Desjardins 350 \$

Municipalité 1 500 \$

Donateur anonyme 1 000 \$

Contributions volontaires 1 500 \$

Total 6 355 \$

Dépenses

Gravel à frayère 1 003 \$

Breuvages 60 \$
Tracteurs fuel 42 \$
Total 1 105 \$

Écart favorable de 5 250 \$

Ensemencement d'ombles de fontaine (1,75\$ chaque) 3000

Merci à notre donateur anonyme pour son appui. Merci également Guy-Francis Julien, Famille Phaneuf, Louis Lévesques, Michel Lévesque, Nicole Ferland, Florent Tessier, Philippe Caron, Diane Delisle, Robert Lauriault, Stéphanie Delisle Joseph Melançon, Nathaly Labbé pour leurs contributions volontaires, la municipalité de St-Ubalde et la caisse Desjardins

[La frayère est complétée \(une réussite!\)](#)

publié le 6 sept. 2011 19:57 par Claude Turcot [mis à jour le 10 sept. 2011 18:41 par Pierre Turcot]

Des mercis à Hélène Delisle et Guy Plante pour avoir fourni sa chaloupe, Charlie Roy, Michel, Louis et Bruno Lévesque, Guy Francis Julien, Philippe Caron, Michel Nadeau, Marc Lacroix, Linda Lirette, Yvon Bélanger, Monsieur Dumas et son fils, Yves Bilodeau et son épouse, Patrick St-Cyr, Michel Tremblay, Daniel Cantin, André Vaillancourt, Laval Brousseau, Gilles Laganière, Robert Genest, Michel Martin, Jean Philippe Nadeau, Adrien Nadeau, Éric Pleau ainsi qu'aux conjoints(es), enfants et amis(es) de quelques uns qui ont aussi donné un bon coup de main.

Un merci spécial à Jean Marc Bélanger, Robert Lauriault, Alain Gingras et Florent Tessier qui ont fourni de l'équipement (tracteurs, tout-terrains).

Un merci spécial à Maxime Baribeau et Luc Blouin qui nous ont permis de passer sur leur terrain pour l'accès au lac.

Un autre merci spécial à notre biologiste Louis-Bernard Nadeau qui nous a guidé pour la conception de la frayère.

Et finalement, un merci particulier à Charles Normand qui est l'instigateur de ce projet.

[Nouveau camion incendie](#)

publié le 5 sept. 2011 05:24 par Pierre Turcot [mis à jour le 6 sept. 2011 19:56 par Claude Turcot]

La Municipalité a fait l'acquisition dernièrement d'un nouveau véhicule incendie pour remplacer celui qui était en fonction depuis 44 ans lequel ne répondait plus aux normes de sécurité incendie actuelles, bravo

[Robert Lauriault nommé au Comité de direction](#)

publié le 3 sept. 2011 10:36 par Claude Turcot [mis à jour le 10 sept. 2011 18:45 par Pierre Turcot]

Le Comité de direction de l'Association des résidents du lac Émeraude souhaite la bienvenue à M. Robert Lauriault, élu au poste de directeur, lors de l'assemblée générale annuelle, le 25 juin dernier.

Nous remercions sincèrement Marc Godin, directeur sortant, pour les années qu'il a consacré à l'Association.

publié le 12 oct. 2009 17:35 par Pierre Turcot [mis à jour : 10 sept. 2011 18:47]